

La flûte

VOLUME 69, N° 2, Septembre 2013 FRATERNITÉ DES POLICIERS ET POLICIÈRES DE MONTRÉAL

Budget du Service
et respect des membres

Que fera
le prochain maire?



Fraternité des
policiers et policières
de Montréal

Le Noël

Le dimanche 1^{er} décembre 2013

au Collège Notre-Dame
3791, Queen-Mary, Montréal
(face à l'oratoire Saint-Joseph)

de nos enfants!

*N'oubliez pas
de retourner votre formulaire*

Un formulaire a déjà été envoyé à chaque famille ayant participé l'an passé. Toutefois, vous devez vérifier les informations inscrites sur le formulaire, apporter les correctifs s'il y a lieu, et indiquer si vous désirez assister à la représentation du matin ou de l'après-midi.

L'inscription se fait sous le principe du premier arrivé premier servi. Les délégués ont reçu, lors de la statutaire du mois de septembre, un formulaire pour les membres qui n'étaient pas présents l'an passé et qui veulent inscrire leur enfant pour la première fois! Vous recevrez votre confirmation par courrier vers la fin novembre.

« La Fraternité a pour objet l'étude, la défense et le développement des intérêts économiques, sociaux et moraux de ses membres. »

Article 2.01, Statuts et Règlements de la FPPM



Président
Yves Francoeur

Vice-président exécutif
André Gendron

Vice-président au Secrétariat
et à la trésorerie
Pascal Poirier

Vice-président(e) aux Relations de travail
VACANT

Vice-président à la Prévention
et aux relations avec les membres
Yves Gendron

Vice-président à la Recherche
et aux communications
Mario Lanoie

Laflûte

Éditeur
Mario Lanoie

Coordonnateur et corédacteur
Martin Desrochers

Révision
Danielle Lanthier

Conception graphique
Quatre-Quarts

Imprimerie
Imprimerie R. M. Hébert inc.

La revue « La Flûte » est publiée trois (3) fois par année par la Fraternité des policiers et policières de Montréal inc. (tirage : 8700 exemplaires)

480, rue Gilford, bureau 300
Montréal (Québec) H2J 1N3
Téléphone : 514 527-4161
Télécopieur : 514 527-7830
www.fppm.qc.ca

« Tous droits réservés. La reproduction totale ou partielle d'articles, clichés, dessins, annonces ou toute autre matière apparaissant dans cette revue est strictement interdite sans l'autorisation expresse de la Fraternité des policiers et policières de Montréal inc. ».



Dépôt légal :
Bibliothèque nationale
du Québec
ISSN 0703-4725

Numéro de convention
de Poste-publications :
40011308

Que fera le prochain maire ?

Le dernier mandat à la mairie n'a pas été de tout repos : trois maires se sont succédé sur fond de scandales de corruption et de collusion, le tout dans un contexte de compressions au SPVM et de frictions aiguës dans les dossiers des horaires et du fonds de pension. Pour mémoire, souvenons-nous également des passes d'armes entre la Fraternité, l'ex-maire Applebaum et l'ex-directeur général de la Ville... Nul doute que le prochain premier magistrat ne pourra pas faire pire ! De là la question : que fera le prochain élu pour soutenir la sécurité publique et s'assurer que les policiers et policières se sentent respectés ?

- 2 Les actualités
- 6 Paroles de président :
Budget et respect
- 8 Prévention et relations avec les membres :
Le PAPP honoré
- 10 Chronique juridique :
Sentences arbitrales de griefs au Québec
- 12 Services aux membres :
Assurances, les efforts portent fruit
- 14 SST :
Le PDQ 39 honoré...
- 16 Au musée de la police
- 22 Symphonie vocale
- 24 Décès
- 25 Vie spirituelle
- 26 Association athlétique et sportive
- 30 Nouvelles de l'APPRM



La Fête champêtre de la Fraternité accueille 2000 personnes !

La tradition se perpétue et les enfants continuent de nous égayer de leurs sourires... Un merci tout particulier aux bénévoles et à la Caisse Desjardins des policiers et policières, partenaire officiel de cet évènement, qui a eu lieu le 6 juillet dernier.



LE 31 OCTOBRE

À l'Halloween... c'est la collecte de sang à la Fraternité!

Pour s'y inscrire, vous n'avez qu'à communiquer avec HÉMA-QUÉBEC à compter du lundi 28 octobre au 514 832-5000 au poste 525. La collecte aura lieu le 31 octobre et les *vampires* nous ont garanti savoir éviter de faire souffrir les donneurs... Faites-le pour la vie (même si c'est la fête des morts)!

JOURNÉE DES FÈVES AU LARD

Les *binnes*, ça compte!

Le 4 octobre, c'est la *Journée des Fèves au lard* et votre implication est essentielle au succès de l'évènement! Vous pouvez vous impliquer directement en allant voir le responsable de la vente des repas dans votre unité. Chaque repas coûte 7 \$ et vous pouvez même en faire don afin qu'il soit offert à un organisme œuvrant auprès des plus démunis. Cette activité de la Fraternité - à laquelle collabore généreusement le Service - permet annuellement de récolter plus de 100 000 \$, redistribués par le Fonds humanitaire de la Fraternité à plus de 150 organismes communautaires soutenant notamment la jeunesse et les enfants dans le besoin.

Pour recevoir
automatiquement
par courriel le lien
vers toute nouvelle

Flûtexpress

inscrivez-vous
sur le site Internet
de la Fraternité!

Allez à la section
Recherche et
communications,
inscrivez-vous si
ce n'est déjà fait
et cochez la case:

*Je désire recevoir
un courriel lorsqu'il y a
du nouveau contenu
sur cette page*



L'Omnium de golf de la Fraternité: toujours aussi couru!

C'est environ 400 golfeurs qui ont envahi les terrains du Lachute et du Victorien le 23 août dernier pour s'amuser et contribuer à financer le Fonds humanitaire de la Fraternité qui, chaque année, remet plus de 100 000 \$ à des organismes de bienfaisance.

Lors du souper, de nombreux prix ont été tirés au sort grâce à nos commanditaires, des partenaires essentiels de l'évènement tels que la **Caisse Desjardins des policiers et policières**, **Air Canada**, **Efficom**, **Bourgeois Marsolais** et **associés comptables agréés**, **Beucage assurances**, **Robert Labelle des Importations Activin** et **Olivier Delcol**, président de **Daniel Choquette traiteur**.

Cette année, c'est **20 000 \$** que l'Omnium de la Fraternité a permis d'amasser pour le Fonds humanitaire! Bravo à Michel Caza, responsable des activités sociales, et aux membres du comité des activités sociales: Louis Gignac, Pierre Juteau, Danny Lagarde, Alain Bernier et Jean-Francois Potvin. Merci également aux bénévoles: Yolande Laviolette, Nathalie Derôme, Lise Lirette, Ginette Deschênes, William Ryan, Serge Crevier, Raffaële Barba, Josée Senécal, Patricia Hili, Ronald Ladouceur, Nancy Beauchêne, Christiane Malenfant, Marie-France Côté, Anick Neufeld et Nathalie Tremblay.



Dans l'ordre habituel, monsieur Paulin Aubé, vice-président exécutif de la Fédération des policiers et policières municipaux du Québec, l'honorable Thomas Mulcair, chef de l'Opposition officielle, chef du NPD et député du comté d'Outremont, monsieur Yves Francoeur, président de la Fraternité et monsieur Philippe Roy, maire de Ville de Mont-Royal.



Louis Gignac, un vaillant bénévole de la Fraternité et membre du comité organisateur.



Dans l'ordre habituel, les membres du conseil de direction tenant le chèque remis au Fonds humanitaire de la Fraternité: Mario Lanoie, vice-président à la Recherche et aux communications, Yves Gendron, vice-président à la Prévention et aux relations avec les membres, Yves Francoeur, président, Pascal Poirier, vice-président au Secrétariat et à la trésorerie et André Gendron, vice-président exécutif.



Le Noël de nos enfants

Le Noël de nos enfants aura lieu le 1^{er} décembre prochain au Collège Notre-Dame. Un formulaire a déjà été envoyé aux familles ayant participé l'an passé. Nous vous demandons de vérifier les informations inscrites sur le formulaire, d'apporter les correctifs s'il y a lieu et d'indiquer si vous désirez assister à la représentation du matin ou de l'après-midi.

DANS TOUS LES CAS, IL FAUT RETOURNER LE FORMULAIRE DÛMENT COMPLÉTÉ POUR PROCÉDER À L'INSCRIPTION!

L'inscription se fait sous le principe du *premier arrivé premier servi*. Les délégués ont reçu un formulaire pour les membres qui veulent inscrire leur enfant pour la première fois! Vous recevrez votre confirmation vers la fin novembre.

Des employées de la Fraternité amassent plus de 3000\$ pour la fondation CURE

Le cancer du sein étant une calamité qui touche beaucoup de femmes, Claudette Lalonde et Chantal Hénault, adjointes administratives à la Fraternité, ont piloté une levée de fonds pour la Fondation Cure, inspirée par le combat mené par leur ancienne collègue, Monique Beaudry (maintenant retraitée), qui a travaillé au sein de la Fraternité pendant près de trente ans. Merci aux délégués syndicaux et à tous les policiers et toutes les policières qui ont contribué à ce succès. Merci également à notre directrice des services administratifs, Josée Senécal, qui a procédé à un encan à nos bureaux, à Sylvain Bois, qui a rapatrié les boîtes manquantes lors du tournoi de golf des représentants syndicaux, à Danielle Lanthier, et aussi à madame Claudette Labelle de la section Analyse et renseignements tactiques (Sud), qui a elle aussi procédé à un encan en vendant des toiles faites au fusain par sa collègue Luisa Gatti, du quartier général. Merci également à la Coop, à l'APPR et à la Caisse pour leurs contributions!



Budget

La police d'une métropole nécessite des ressources

Une élection municipale est le moment de faire le point et de planifier l'avenir. Cet exercice est d'autant plus incontournable lorsqu'il s'agit de la métropole du Québec, qui a connu son lot de déboires au courant des dernières années.

Toute société libre et démocratique a besoin d'une sécurité publique solide, la sécurité étant un pré-requis à l'exercice des autres libertés. Mais maintenir la paix et l'ordre tout en prévenant et réprimant le crime n'est pas facile, particulièrement dans une métropole comme Montréal. Les phénomènes sont multiples, plus variés et plus complexes qu'ailleurs: les personnes en situation d'itinérance ayant des problèmes graves de santé mentale se comptent par milliers et génèrent beaucoup d'appels, certains secteurs sont affectés par le phénomène des gangs de rue, d'autres demandent une grande capacité d'adaptation à la diversité culturelle, etc. Sans oublier qu'environ 300 000 personnes provenant de l'extérieur viennent à Montréal chaque jour pour travailler et étudier.

De plus, les responsabilités du SPVM sont plus vastes car c'est le seul corps de police municipal devant assumer des services de niveau 5 en vertu de la loi sur la police, imposant à Montréal de financer des enquêtes sur l'importation de drogue, le trafic d'armes, le vol de données informatiques, de procéder au désamorçage d'explosifs, à l'infiltration des plus hautes sphères de la

hiérarchie criminelle, d'avoir un groupe tactique d'intervention, d'être prêt à la gestion d'évènements terroristes, etc.

Des ressources boiteuses

Si l'on prend à témoin les budgets de l'année 2013 des trois plus grandes villes canadiennes, on constate que **Toronto et Vancouver dépensent respectivement 390\$ et 386\$ per capita pour les services policiers alors que Montréal en dépense 355\$**. Quant aux **dépenses par kilomètre carré** pour les services policiers dans ces trois villes, **elles atteignent 4 150\$ à Toronto, 5 249\$ à Vancouver, mais seulement 3 779\$ à Montréal**.

D'ailleurs, **en 2010**, lorsque la Ville a imposé des compressions budgétaires de **35 millions au SPVM**, on a pu en constater les effets, notamment par des cas de temps inacceptables de réponses aux appels et par un manque de ressources disponibles pour les enquêtes d'envergure. Sans contredit, le budget du SPVM est absolument incompressible. On est sur le fer. **Les mêmes causes produisent habituellement les mêmes effets**.

Où est le gouvernement du Québec?

Pourquoi le gouvernement du Québec paye-t-il 47% de la facture des services de niveau 1 (les services de base) des villes desservies par la SQ sans soutenir Montréal pour les mêmes services? Nous n'avons jamais compris que malgré nos nombreuses représentations, la Ville de Montréal ne défende pas ardemment ce dossier valant plus de **deux cents millions de dollars**.

Que fera le nouveau maire?

Nous espérons que prochain maire privilégiera cette avenue plutôt que celle d'augmenter la pression sur les policiers et policières pour remettre plus de conventions. 🍷



Respect

Commission parlementaire sur le rapport d'Amours

La Fraternité ne manque aucune occasion de faire valoir votre point de vue dans le dossier du fonds de pension. Présents à l'Assemblée nationale le 20 août dernier, nous avons livré le message des policiers et policières de Montréal aux parlementaires siégeant sur la commission. Un mémoire – disponible sur le site Internet de la Fraternité – a également été déposé.

Ce mémoire rappelle entre autres que notre régime est le mieux capitalisé de la Ville et que son déficit actuariel provient entièrement du congé de cotisation de dix ans pris par Montréal. Sans ce congé de cotisation, il serait significativement excédentaire, malgré la crise financière de 2008 (sa capitalisation serait de 115%!). La Ville n'a pas su gérer les autres fonds de pension aussi adéquatement que nous avons su gérer le nôtre et nous avons souligné le fait qu'il n'y avait aucune logique à pénaliser les plus performants en mettant tout le monde dans le même panier. C'est d'autant plus vrai que la tâche des policiers et policières de Montréal comporte une intensité, une complexité et des **horaires** hors du commun ne pouvant être assumés à tout âge. Quant à la question de la rémunération globale des policiers et policières de Montréal, qui serait complètement débancée, elle a été mise en évidence à la lumière des immenses problèmes que cela soulève pour l'avenir en matière de relations de travail.

De son côté, la Ville de Montréal, tristement célèbre pour avoir géré l'argent des contribuables en le dilapidant dans la corruption et la collusion, est venue se laver les mains de sa gestion honteuse en demandant au gouvernement de lui permettre d'imposer des conditions aux policiers et policières.

Au menu de la Ville : un partage des coûts des régimes de retraite moitié-moitié entre la Ville et ses employés, la retraite sans réduction actuarielle interdite avant 55 ans, l'âge minimum de retraite sans réduction progressivement retardé (à 57 ou à 60 ans), la période de négociation de cinq ans recommandée par le rapport d'Amours ramenée à 1 an et le pouvoir de réduire les prestations de façon unilatérale...

La Ville de Montréal est donc venu dire au gouvernement du Québec, *aidez-nous à récupérer dans la poche des policiers et policières une partie de ce qu'on a versé en extras injustifiés aux mafieux de la collusion, aux corrupteurs et aux corrompus.*

Bravo. Très édifiant.

Les horaires

Tout ce que je peux vous dire au moment d'écrire ces lignes, c'est que nous continuons à chercher intensément – avec le Service – une façon de moderniser les horaires qui rejoigne les impératifs maintes fois énoncés, et que les choses sont dynamiques. ☺



L'Association québécoise de **honore**

Encore une fois, notre programme de prévention du suicide est reconnu par une organisation spécialisée. L'an dernier, c'était la CSST qui saluait les efforts du programme de prévention du suicide. Cette fois, c'est l'Association québécoise de prévention du suicide (AQPS) qui a décerné le Prix Organisation de l'année au programme d'aide des policiers et policières pour son engagement exemplaire et les actions entreprises pour la cause.





prévention du suicide

le PAPP

Plus de suicides que de décès de policiers en devoir

Le suicide est une problématique importante dans notre milieu de travail où les armes à feu sont en permanence à la disposition des policiers et policières. À tel point que l'on déplore de façon constante plus de décès par suicide que de morts de policiers en devoir.

Baisse de 78% des suicides en 30 ans

Le nouveau programme a été mis en place dans la continuité du programme précédent «Ensemble pour la vie». Car au SPVM, la prévention du suicide n'est pas une préoccupation récente. En 1997, suite à la mise en place paritaire du Programme d'aide, les psychologues ont initié des activités de prévention en implantant «Ensemble pour la vie» alors que le SPVM avait déploré 18 suicides de policiers au cours des années 1980.

Miser sur le soutien en équipe

Le SPVM et la Fraternité n'ont pas relâché leurs efforts et ont lancé le 10 septembre 2012 «Tu nous tiens à cœur», une nouvelle phase du programme de prévention misant sur le soutien social, la coopération et le climat d'équipe. Pendant la Semaine nationale de prévention du suicide, les «inconditionnels de la prévention du suicide» sont gratifiés par un système de reconnaissance mutuelle permettant de mettre l'accent sur le soutien entre collègues.

L'expérience soutenue de la Fraternité et du SPVM prouve que lorsque la volonté de réduire le suicide est présente et partagée, les succès sont au rendez-vous, même au sein d'un milieu particulièrement à risque. Nous avons tous une responsabilité envers nos pairs. L'onde de choc qu'un suicide crée au sein d'une équipe et de son unité, de même qu'après de la famille, est d'une intensité incroyable. Nous devons être à l'écoute et dès qu'un doute s'installe, nous avons le devoir de référer notre confrère ou notre consœur auprès des différents services offerts (280-bleu, PAPP).

Notre programme de prévention du suicide a déjà été repris par d'autres services de police au Canada et en Europe. L'intérêt pour nos façons de faire ne se dément pas. Cet automne, nous serons visités par une psychologue du syndicat de la police de Genève pour lui présenter ce que nous faisons pour préserver la vie de nos policiers et policières. Nous ne pouvons qu'être fiers de cette réussite. 🍀



Sentences arbitrales de griefs au Québec: 80 % des griefs sont rejetés

Périodiquement, le ministère du travail du Québec publie les données compilées au fil des années sur les sentences arbitrales de griefs et en fait une analyse statistique. En décembre 2010, la direction de l'information sur le travail et la direction générale des politiques et de la recherche ont publié leur plus récente analyse sur ces données.

C'est ainsi que l'on apprend que le nombre de griefs rejetés prend la part du lion. Au cours de la période 2007-2010, les arbitres québécois ont rejeté près de 60 % des griefs dans le secteur tertiaire auquel les policiers et les employés du secteur public appartiennent.

Ce chiffre impressionne pour plusieurs raisons.

D'abord parce qu'il ne signifie pas que les griefs sont accueillis dans la proportion de 40 %, ce qui constituerait malgré tout une nouvelle moins amère à avaler. Au contraire, les chiffres publiés par le ministère démontrent que les griefs ne sont accueillis entièrement que dans une proportion de 17 à 20 %, selon les années. L'autre 20 % comprend les griefs qui ne sont accueillis qu'en partie.

Si on excluait de l'analyse les griefs qui ne sont que partiellement accueillis, la part des griefs rejetés représenterait près de 80%.

Comment cela s'explique-t-il ? L'étude du ministère ne s'attarde pas à cette question pourtant existentielle.

La question est importante puisqu'elle est susceptible de miner la confiance des salariés à l'égard du processus arbitral. De telles données peuvent également avoir pour effet de s'attaquer à la fiabilité et à la viabilité du système arbitral.

Il est difficile de répondre à cette question sans qu'une analyse poussée et minutieuse soit faite. Mais on ne peut que s'inquiéter de l'ampleur des chiffres recueillis.

Les données du ministère nous apprennent entre autres choses que les griefs font l'objet d'un règlement hors cour dans la proportion d'environ 60%. Cela peut indiquer que les employeurs prennent moins de risques contrairement à leurs vis-à-vis et qu'ils préfèrent ne soumettre à l'arbitrage que les griefs qui présentent de très grandes chances de succès.

Cela peut aussi indiquer que les employeurs sont à la fois bien organisés, bien outillés et bien structurés et que les directions des ressources humaines prennent des décisions plus souvent qu'autrement réfléchies et par voie de conséquence plus difficilement contestables.

Inversement, les syndicats, qui sont des organisations politiques, n'ont pas toujours le choix des moyens et recourent peut-être trop souvent à l'arbitrage pour des motifs autres que juridiques malgré l'ampleur du désastre annoncé.

Il y a aussi le système arbitral lui-même. Le gagne-pain des arbitres dépend de leur nomination et celle-ci est faite ponctuellement soit par entente entre les parties soit par le ministère qui les désigne pour agir dans un dossier. Jouissent-ils de ce fait de la même indépendance que les juges qui exercent des fonctions judiciaires ou quasi judiciaires ?

Bref, il ne faut pas s'en remettre à ces seules données pour juger de la fiabilité du système arbitral. Mais la proportion des griefs qui sont rejetés a tout de même de quoi faire réfléchir. ●

Bienvenue à l'École de Ski de la FPPM



Une invitation très spéciale!

Que vous soyez débutant, novice, intermédiaire ou skieur avancé, que ce soit pour découvrir le monde de la compétition ou même devenir moniteur, nous avons la solution : nous vous offrons huit soirées de ski.

Inscription en ligne

À l'ère de l'informatique, nous avons décidé il y a deux ans de vous simplifier la vie pour vous inscrire à l'école de Ski FPPM.

Vous pourrez vous inscrire par le biais de notre site internet, dont l'adresse apparaît ci-bas.

Et pour ceux qui préfèrent le courrier habituel, vous pourrez aussi le faire en faisant parvenir votre formulaire d'inscription à l'attention de **Daniel Moisan, 909, des Érables, à Saint-Eustache (Québec) J7R 6L1.**

Vous pouvez obtenir plus de renseignements en communiquant avec **Nelson Grenier au 450 430-5202, ou Daniel Moisan au 450 974-0562**

N.B. : Nous vous demandons de vous inscrire le plus tôt possible afin de nous permettre de coordonner et regrouper les membres dans leurs groupes respectifs. N'oubliez pas que nos services sont offerts à tout le monde, pas uniquement aux policiers(ères).

Avantages et services offerts

- Cours de ski pour toutes les catégories.
- La seule École à offrir des cours de pré-compétition.
- Plusieurs activités spéciales durant les soirées de ski (fondue au fromage, course organisée, soirée 2/1).
- Bénéficiez de rabais avantageux sur l'équipement de ski chez Oberson sport.
- Moniteurs certifiés par l'Alliance des moniteurs de ski du Canada.
- Moniteurs d'expérience certifiés niveaux 2 et 3 de l'Alliance des moniteurs.

**Tous les prix sont disponibles
sur le site Internet**

www.skifppm.com



ASSURANCES

Les efforts portent

Les efforts de la Fraternité et de ses membres pour contenir le prix des assurances ont permis un répit en matière d'augmentation des cotisations. En effet, pour la période du 1er août 2013 au 31 juillet 2014, nous bénéficions d'un gel des primes de l'assurance maladie, de l'assurance dentaire ainsi que de l'assurance vie. Un effort concerté de la Fraternité et de ses membres qui a donné des résultats et qui démontre que les efforts investis pour limiter la hausse des primes ont valu le coup. L'utilisation de médicaments génériques et les renouvellements de prescriptions au trois mois plutôt qu'au mois sont des exemples de mesures ayant permis d'atteindre ce répit en matière d'augmentation des cotisations.

Attention ! En voyage, le sport extrême n'est pas couvert ...

Il est important de savoir qu'en matière d'assurance voyage, le *sport extrême* n'est pas couvert. Mais qu'est-ce qu'un sport extrême au juste? Voici la définition qu'en donne votre contrat d'assurances.





fruit !

Frais engagés à la suite de blessures ou d'un décès découlant de la pratique des activités ou sports dangereux et violents tels que – mais non limités à – la pratique du :

- motocross ;
- vol plané ;
- deltaplane ;
- parapente ;
- alpinisme : l'exclusion s'applique aux routes de grade 4 et grade 5 de l'échelle Yosémite ;
- bungee ;
- saut en parachute ;
- parachutisme en chute libre ou toute autre activité du même genre ;
- rodéo ;
- bull riding ;
- la participation à toute compétition de véhicules motorisés ;
- la participation à toute activité sportive ou sous-marine comportant une rémunération ;
- la compétition de skateboard ;
- la pratique de sports extrêmes ou de combat.

Par ailleurs, il faut prendre note que la notion de *sports extrêmes* a été volontairement indiquée aux exclusions sans précisions additionnelles étant donné que toute liste de sports dits *extrêmes* est vouée à une mise à jour continue.

Dans Wikipedia, la définition de *sport extrême* est la suivante: *Un sport est dit extrême si sa pratique expose à des blessures graves en cas d'erreurs dans son exercice, que ce soit sur mer, dans le ciel ou sur terre.*

Bien que cette définition ne soit pas officielle, elle répond au sens commun que l'on pourrait donner à la notion de *sport extrême*.

Prenons par exemple la pratique du motocross. Que ce soit de façon compétitive ou non, le motocross est une moto qui ne peut circuler sur les routes et qui peut, par sa nature sportive et son utilisation potentielle, occasionner plus de blessures comparativement à tout autre genre de motocyclette destinée à un usage routier.

Par conséquent, puisque la pratique du motocross comporte des risques plus élevés de blessures et que celles-ci peuvent souvent entraîner une hospitalisation, cette pratique est une exclusion au contrat.

Le principe énoncé est aussi applicable à chaque sport répondant à la définition ci-dessus, même si le qualificatif « extrême » n'est pas nécessairement associé à son nom.

ATTENTION : le hockey est considéré comme un sport dangereux quand il est pratiqué dans une ligue où les contacts sont permis ou dans une ligue d'élite. La pratique de loisir de ce sport (ex. : ligue de garage) n'est pas une exclusion.

Avant de partir, mieux vaut vérifier avec la SSQ! 🍋



JEAN-FRANÇOIS CIMON
et STEEVE LAGUEUX
REPRÉSENTANTS PARITAIRES
À LA PRÉVENTION EN SANTÉ ET
SÉCURITÉ DU TRAVAIL POUR LE SPVM
SECTION GESTION DE LA SANTÉ



Le PDQ 39... Aux grands honneurs !

Le 6 juin 2013 avait lieu la deuxième édition du colloque en santé et sécurité du travail de la Ville de Montréal avec son volet Prix reconnaissance en SST.

Le projet «Engagement SST» du poste de quartier 39 a retenu l'attention du jury par son application concrète de solutions trouvées par les employés de tous les niveaux hiérarchiques pour améliorer la santé et la sécurité au travail. Ainsi, bien que ce PDQ ait été celui où le plus d'accidents de travail étaient répertoriés, en établissant clairement les mesures correctives à implanter, l'équipe locale – avec la participation et l'implication de tous – a pu faire baisser le taux des accidents de travail de 55% en deux ans.

Il s'agit d'un beau succès d'équipe et d'un bel exemple à suivre. Nous tenons à féliciter les récipiendaires de l'année 2013, membre et ex-membre de l'équipe locale du PDQ 39, M. Tony Strammielo, agent et délégué syndical, M. Jonathan Martel, lieutenant anciennement du PDQ 39, Mme Sophie Roy, commandante anciennement du PDQ 39, ainsi que tout le personnel pour ce *Prix reconnaissance* bien mérité.

Nous vous invitons déjà à penser à vos bons coups et à présenter vos réalisations en matière de prévention en SST afin de poser votre candidature pour le prix reconnaissance 2014!

Formation SST 2013

L'évolution amène parfois ses contraintes et nous oblige à prendre du recul. À l'automne 2012, l'évolution technologique dans le travail d'enquêteur, avec l'arrivée d'ordinateurs portables, est venu nous rappeler que le simple ajout d'un équipement, aussi inoffensif soit-il, peut représenter un enjeu pour la santé de certains individus.

En effet, seulement quelques mois s'étaient écoulés après la réception des ordinateurs portables que le nombre d'appels ne cessait de croître pour nous signaler des inconforts et l'apparition de douleurs suite à l'utilisation de ces nouveaux équipements. Les observations recueillies lors de visite sur les lieux de travail nous ont permis de constater l'urgence de la situation.

Afin de réduire le nombre d'enquêteurs pour lesquels des douleurs sont engendrées par l'utilisation de leur ordinateur portable, nous avons développé avec le service d'ergonomie des séances d'information sur l'aménagement, l'ajustement d'un poste de travail informatique et sur les risques de développer des troubles musculosquelettiques associés au travail de bureau. À la suite des séances d'information, les enquêteurs présentant des douleurs ont pu se prévaloir d'une évaluation en ergonomie. Ces formations ont débuté au printemps et se poursuivront cet automne.

En définitive, il est toujours important d'évaluer les impacts de la venue d'un nouvel équipement, tout comme d'informer et de former les futurs utilisateurs avant l'intégration du nouvel équipement. ☺

Nouveau formulaire de déclaration d'accident de travail

Vous étiez nombreux à nous faire part de vos commentaires quant au fait que le rapport de déclaration d'accident de travail était lourd et complexe à remplir. Après plusieurs tentatives auprès de la Ville, nous avons enfin obtenu son accord pour le développement et l'utilisation d'un formulaire adapté à la réalité et aux couleurs du SPVM.

Ce rapport sera beaucoup plus simple à compléter et pourra se rédiger sur l'ordinateur. À venir sous peu!

Le Club de chasse et pêche

des policiers et policières de Montréal

Joignez-vous à nous, nous préservons un joyau!

Pour vos activités de pêche, de chasse et de plein air nous aimerions vous accueillir!

Nous remercions
tous nos membres!



Pour réserver,
téléphonez du lundi au
vendredi entre 8 h et 17 h
au 1-819-523-7566
et laissez un message.
Nous communiquerons
avec vous!





Saviez-vous que...

■ En mai 1865, le Conseil de ville de Montréal adopte un **nouveau règlement qui définit et structure le Département de la police de Montréal**. Ce département est composé de 125 policiers. **Le nouvel organigramme comprend :**

- un chef
- 2 sous-chefs
- un secrétaire
- 4 sergents
- 8 sous-sergents
- 2 détectives
- un officier d'ordonnance
- 106 constables.

Le Département de police n'a pratiquement pas d'autonomie, le Comité de police ayant les nominations sous sa responsabilité.

■ En 1872-73 le Chef Penton souligne la **difficulté de recrutement** en notant en février 1873 qu'il n'a pas encore rempli les 20 nouveaux postes de constables (constables/agents) créés par le Conseil 13 mois plus tôt à cause du **manque de sécurité d'emploi, des faibles salaires et de pénibles conditions de travail, sans compter les nombreux rappels au travail durant des périodes d'épidémie et de mauvaise température**. Ils risquent et épuisent leur santé et n'ont droit à des congés que si la maladie ou l'accident survient dans

l'exercice de leurs fonctions. **En cas de décès dans l'exercice de leur fonction, il n'existe aucun fonds de pension pour la famille.**

■ En 1877, l'instructeur de « drill », le lieutenant-colonel Labranche suggère la formation d'une patrouille armée, composée de 8 constables, de 4 cavaliers et de voitures. Cette patrouille armée **aurait comme tâche, lors de rassemblements illicites, d'intervenir auprès des manifestants et des gens rassemblés ou de procéder à des arrestations.**

■ Quoiqu'originale, l'idée ne connaît pas de succès auprès du Conseil de ville. On décide plutôt de faire l'embauche temporaire d'une cinquantaine d'hommes.

** Près de 90 ans plus tard, suite à des problèmes similaires, on créera l'Unité Mobile.*

■ C'est aussi en 1877 que le Département de police de Montréal établit **son premier fond de pension**. Tous les membres du Département peuvent, lors de décès, faire bénéficier leur famille d'une somme d'argent équivalente au total des salaires versés à tous les officiers et hommes dans un intervalle de 24 heures ou d'une journée. Tous les officiers et constables font partie de ce fonds et sont tenus de verser, chacun,

une journée de salaire à chaque décès survenant dans la force.

** Le président de ce nouvel organisme est le Chef de police. La Ville de Montréal ne contribue en rien à ce fond de pension.*

■ En 1880, la Société de bienfaisance change de système de cotisation. Il est proposé et adopté que chaque membre remette **dix cents par semaines** et qu'à un décès, une somme de 300\$ soit payée à la famille.



Mosaïque du Service – 1880

■ Aussi, en 1880, le Département de police fait l'acquisition de son **premier système téléphonique interne**. Pour la somme de 100\$ la compagnie Bell dote chaque poste de police d'une ligne distincte.

** En décembre 1882, le réseau téléphonique de Bell est amélioré à un point tel qu'il permet d'échanger discrètement des renseignements entre le Service de police de Londres et celui de Montréal.*



- De 1881 à 1901, la population de Montréal a augmenté de 90% alors que les effectifs policiers n'ont augmenté que de 13%.

Population 1881 : 140 247	Effectifs policiers : 277
Population 1901 : 267 730	Effectifs policiers : 313

- En 1882, il y a 8 détectives au sein du Département de la police. Et en 1885, on crée la *Patrouille de nuit*.

* *Je reviendrai dans une prochaine publication sur les conflits opposant le Département de police et le Bureau/ Département des détectives (La Sûreté).*



- En 1892, l'Association de bienfaisance et de retraite de la police de Montréal (ABR...) est fondée.

Les policiers doivent verser une contribution de 3% de leur salaire.

* *De son côté, la Ville de Montréal ne contribue à la caisse de l'ABR qu'à partir de 1935...*

- En 1893, on constate des changements majeurs apportés dans les grades des officiers. Les ex sergents, chargés des postes, sont maintenant des capitaines. Les sous sergents, responsables d'une équipe, deviennent des lieutenants. Les ex sous chefs, responsables de districts (Régions) sont maintenant des inspecteurs et le grade de chef de la police est remplacé par celui de surintendant.

* Sources de référence : notes et recherches universitaires de Sylvain Bissonnette. – Jean Turmel, 1796 1909. – José Rico, La police de Montréal; aspects socio-historique. Université de Montréal 1972. – Journal La Minerve 4 Septembre 1880. – Archives de Montréal, État de service du personnel 1900- 1901. (Recensement du Canada).

- Le 18 avril 1967, Le SPM (Service de police de Montréal) émettait la Directive spéciale 67-S-16 concernant le « **Changement des numéros d'appel des véhicules** » en prévision de l'entrée en opération prochaine du nouveau réseau de radiocommunication.

- Le numéro donné à chaque véhicule identifie d'abord le poste auquel il est attaché et suit la nouvelle nomenclature :

1 à 10	Autos-radios patrouille régulière
11 et 12	Enquêtes accidents de circulation
13	Enquêtes accidents relève intermédiaire
15 et 16	Ambulances du poste
18	Autos radar
20	Autos d'utilité (Réserve)
21 et 22	Enquêteurs gendarmerie poste (Spéciaux)
23 à 25	Enquêteurs section Moralité divisionnaire
27	Camionnettes (Transports généraux et courrier inter-postes)
28	Patrouilles (Transport de détenus)
30 et 31	Sergents de patrouille de poste
35	Officiers de Service
36 à 38	Sergents de patrouille – circulation
39	Lieutenants de patrouille – circulation
40	Lieutenants motard
41 à 43	Sergents motard
45 à 49	Disponibles pour motos caisses-annexes
50 à 54	Motos caisses-annexes
55 à 64	Motos triporteurs
65 à 69	Motos solos
70 à 85	Véhicules de Sûreté-Poste (Enquêteurs)
86 à 90	Patrouilles préventives postes (GIL)
91 à 99	Motos-scooters



SOCIÉTÉ DU MUSÉE DE LA POLICE DE L'ÎLE DE MONTRÉAL ET DE L'ÎLE BIZARD

- Le 27 avril 1967, le SPM émettait la Directive-Spéciale 67-S-19 concernant la **composition et les effectifs du Poste de l'Expo (et ses quatre sous-postes)**, mis en opérations en avril 1967 lors de l'ouverture de **L'Exposition universelle à Montréal**, sur le site de l'Île Ste-Hélène (*Notre-Dame et La Ronde*), qui allait attirer des millions de visiteurs de par le monde. Voici sa composition :

1 inspecteur (André Rousseau)		
2 capitaines	Enquêtes	Cavalerie
4 lieutenants	1 lieutenant-détective	1 sergent
14 sergents	8 sergents-détectives	8 constables (agents)
104 constables	8 constables-enquêteurs	3 palefreniers



- En juin 1967, le SPM émettait la Directive spéciale 67-S-30 annonçant **l'entrée en vigueur du nouveau réseau de Radiocommunications à six canaux**.

Ce réseau comprenait quatre canaux divisionnaires (Nord, Centre, Est, Ouest), un canal général et un canal de renseignement (Centrale d'information policière).

Tous les véhicules avaient accès à un minimum de trois canaux soit, le divisionnaire (Région), le canal général et le canal de renseignement (*Vérification si recherché, etc.*). Cependant, certains véhicules utilisés pour des fonctions spécialisés avaient accès aux six canaux.

- En juin 1967, le SPM émettait la Directive spéciale 67-S-27 concernant les « **Escortes funéraires** ».

Le Service accordait une escorte funéraire des cas suivants :

- Lorsqu'un policier résidant à Montréal « **décédait au devoir** »
- Lorsqu'un policier résidant à Montréal « **décédait en service** ».

Exceptionnellement l'assistant-directeur à la direction de l'Administration **pouvait** :

- Lors du décès d'un ex-policier résidant à Montréal, si la famille proche en faisait la demande, accorder une petite escorte motorisée.
- Aussi, lors d'un décès d'un personnage civique de marque ou d'un policier de l'extérieur.

Dans le cas d'un **policier mort « au devoir », l'escorte**, sous la responsabilité de l'École de Formation de la police de Montréal, était **composée comme suit** :

- 1 – Escorte d'honneur :
1 officier et 27 constables
- 2 – Porte-drapeaux :
1 officier, 5 constables,
3 tambours ou une fanfare.
- 3 – Porteurs honoraires :
6 policiers du même grade que le défunt (*Si possible*).
- 4 – Une escorte à cheval :
1 officier et 4 cavaliers.

- C'est le 9 juin 1997 que débutait le **tournage de deux séries télédiffusées** de 13 émissions chacune sur **le travail policier**. Une équipe de tournage accompagnait des patrouilleurs des **PDQ 20, 21 et 22**, des membres de la **Section des agressions sexuelles et de la Section technique dans leur travail quotidien**, et même dans leurs moments de loisir en famille ou entre amis.

Le nom donné à cette télésérie fut « **Métier policier** » et diffusé en épisode de 26 minutes, à partir de l'automne 1997 sur la chaîne de télévision TQS.



* À noter que le pilote fut tourné durant l'été 1996. L'émission montrait alors les policières Judy Costello et Julie Vézina alors qu'elles patrouillaient le territoire de l'ancien district 33.

■ C'est le 16 juin 1997 qu'une quarantaine de policières et de policiers du SPCUM – faisant partie de l'Équipe de la « Randonnée cycliste Montréal-Calgary » - quittait Montréal pour franchir 3 745 km en « mode relais » afin de rejoindre l'autre partie des 125 athlètes du SPCUM participant aux Jeux mondiaux « World police and Fire games » se déroulant à Calgary du 26 juin au 7 juillet 1997.

* Les athlètes du SPCUM ont remporté un total de 23 médailles lors des compétitions, dont deux d'or.

■ C'est dans la revue du SPCUM « L'Heure Juste » du 2 octobre 1997 que le Service annonçait le lancement d'une série de cinq pièces de monnaie commémoratives pour souligner son 25^{ème} anniversaire. Trois pièces étaient offertes au grand public et les deux autres, au personnel du SPCUM et de la CUM. Les profits générés furent versés à la Fondation Charles-Bruneau.

* Ces pièces se vendaient au QG ainsi qu'à la Coop des policiers et policières.

Information sur le Musée

Le Musée est situé au quartier général du Service de police de la ville de Montréal, sis au 1441 de la rue St-Urbain à Montréal, et est accessible les mardis et jeudis entre 9 h 00 et 13 h 30.

Pour une visite ou une information, composez le 514 280-2043. Si nous ne sommes pas présents, veuillez laisser un message sur le répondeur et un bénévole se chargera de retourner votre appel. Vous pouvez aussi nous rejoindre par Internet à l'adresse : musee.police@spvm.qc.ca

* **N'oubliez pas de nous contacter si vous avez de vieilles pièces de police dont vous voulez vous départir.**

** Aussi, si vous avez manqué l'un de nos articles ou vous voulez y référer, vous n'avez qu'à **vous rendre sur le site Internet de la Fraternité des policiers et policières de Montréal** et cliquer sur la **barre du haut : À propos de la Fraternité** et ensuite sur **Publications** et **tous les textes du musée** publiés sont dans la revue « La Flûte » ou dans la revue « Ensemble ».

Conception et textes : Jean-Marc De Nobile, responsable des communications.

Avec la précieuse collaboration de Gilles Landriault, responsable de l'imagerie, ainsi que de Mme Alma Marchand, bénévole recherchiste. 🍷

Parce que nous savons que vous êtes des gens occupés, NOUS AJOUTONS DU TEMPS À VOS SOIRÉES

Depuis le 2 septembre dernier, nous prolongeons nos heures de services jusqu'à 20 heures les mercredis et jeudis.

EN SUCCURSALE

Lundi, mardi, vendredi de 8 h 30 à 16 h 30

Mercredi

Siège social de 8 h 30 à 20 h

460, Gifford, Montréal, H2J 1N3

Couronne Nord de 8 h 30 à 16 h 30

3010, Ch. de la Rivière Cachée
Boisbriand, J7H 1H9

Couronne Sud de 8 h 30 à 16 h 30

1560, rue Eiffel, Boucherville, J4B 5Y1

Jeudi

Siège social de 8 h 30 à 16 h 30

460, Gifford, Montréal, H2J 1N3

Couronne Nord de 8 h 30 à 20 h

3010, Ch. de la Rivière Cachée
Boisbriand, J7H 1H9

Couronne Sud de 8 h 30 à 20 h

1560, rue Eiffel, Boucherville, J4B 5Y1

EN MILIEU DE TRAVAIL

Lundi au vendredi

Sûreté du Québec – Montréal de 8 h 30 à 15 h

1701, rue Parthenais

Montréal, H2K 3S7

Québec de 8 h 30 à 15 h

1050, Des Rocailles

Québec, G2K 0H3

AU TÉLÉPHONE

Lundi, mardi, vendredi de 8 h 30 à 16 h 30

Mercredi et jeudi de 8 h 30 à 20 h

**NOS CONSEILLERS ET CONSEILLÈRES SONT
TOUJOURS DISPONIBLES SUR RENDEZ-VOUS
TOUS LES SOIRS DE SEMAINE.**

Des services et des conseils toujours plus accessibles, c'est ça l'appartenance!

Le REER collectif des policiers et policières du Québec, le connaissez-vous?

En réponse à vos demandes, puisqu'elle vous en offre toujours plus, votre caisse a conçu exclusivement pour vous le **REER collectif des policiers et policières du Québec** :

- vous bénéficiez d'un rabais de frais de gestion qui augmente avec l'encours total du régime et votre actif investi ;
- ce rabais améliore votre rendement tout en contribuant à l'accroissement de la valeur de votre placement ;
- vous participez activement à la gestion de votre capital puisque c'est vous, avec l'aide de votre conseiller, qui sélectionnez les produits financiers dans lesquels vos cotisations sont investies ;
- nul besoin d'attendre votre relevé mensuel ou trimestriel pour suivre l'évolution de vos placements puisque grâce à AccèsD, vous pouvez connaître la valeur de vos Fonds Desjardins ou consulter le relevé de vos épargnes à terme.

*Adhérez-y et tirez
profit de la force financière
économique des policiers
et policières du Québec!*

Une autre exclusivité de l'offre de services



Caisse Desjardins des
policiers et policières

www.caisse-police.com pour mieux vous informer!

SIÈGE SOCIAL

460, rue Gifford, Montréal (Québec) H2J 1N3

téléphone: 514 VIP (847)-1004

sans frais: 1 877-VIP (847)-1004

télécopieur: 514 487-1004

CENTRES DE SERVICES

Couronne Sud

Couronne Nord

Sûreté du Québec – Montréal
Québec

Notre distinction coopérative...



La CDPP : partenaire de vos activités estivales!

Tournoi de golf de l'APPR



Des représentants de la Caisse se sont rendus sur place afin de rencontrer les membres présents, mais malheureusement, Dame Nature a refusé de les laisser jouer. Bien qu'ils n'ont pu participer au trou d'un coup qui pouvait leur valoir un placement de 10 000\$, les participants se sont tout de même vu remettre un très pratique réparateur de vert. Ci-dessous les gagnants des prix offerts par la Caisse en soirée. Une belle occasion de fraterniser!

Souper annuel de la Caisse au Club de Chasse et Pêche

Comme depuis plusieurs années déjà, Jacques Dextrateur et Normand Prévost ont pris plaisir à cuisiner sur le gril le repas offert par la Caisse! MM. Henri-Paul Tremblay et Gaston Malo, membres honoraires, sont également venus s'assurer de la qualité de la cuisson! D'ailleurs, nous soulignons avec enthousiasme la nomination de M. Tremblay en tant que membre honoraire du Club de Chasse et Pêche! Félicitations! Ci-dessous la nomination de M. Tremblay et les gagnants de prix de présence: une superbe serviette de plage à l'effigie de Flik ou un sac de sport!



Tournoi de golf de la FPPM

Fidèle partenaire de chacun des tournois de golf organisés par les postes et sections ainsi que par les organismes policiers, votre Caisse a répondu à l'appel du rendez-vous annuel organisé par la Fraternité le vendredi 23 août dernier au Club de golf de Lachute. Magnifique journée!

Fête champêtre de la Fraternité



Le sympathique dauphin gonflable offert cette année par la Caisse a charmé les petits comme les grands!

Le Tour cycliste du SPVM

17^e édition du Tour cycliste du Service de police de la Ville de Montréal

Du 19 au 25 août derniers, c'est une équipe d'une vingtaine de policiers, cyclistes et coureurs accompagnés de bénévoles, qui a parcouru le Québec sur une distance de plus de 1000 km. Félicitations aux cyclistes, aux coureurs et à leurs accompagnateurs!





Des retraités recrutés comme nouveaux membres de la Symphonie

C'est avec plaisir que nous vous souhaitons la bienvenue au sein de la Symphonie vocale!
Votre présence constitue un apport indispensable pour l'ensemble de cette famille.

Le monde dans lequel nous vivons ne cesse de nous poser de nouveaux défis.
Votre implication à vous sera plutôt une belle aventure, la vôtre !

Alors messieurs, au nom de la Symphonie vocale, je voudrais vous souhaiter la bienvenue chez nous.



Yvan Côté



Gilles Sauvageau



*Pierre-André
Sénécal*



Richard Vandal



Une symphonie heureuse

Pour moi, chanter a toujours été un plaisir. Étant jeune, je faisais partie de la chorale paroissiale. Cette activité me plaisait et m'apportait beaucoup de plaisir et de détente, et surtout, je pouvais socialiser avec d'autres choristes. Notre directeur musical a dû nous quitter et ce fut la fin de notre chorale. La déception fut grande.

Mais plus tard, lorsque je suis entrée au S.P.V.M., je me suis présentée pour être membre de la Symphonie vocale. Ce fut une grande opportunité pour moi et je suis très heureuse de toujours en faire partie.

Cette chance se présenta à moi dès le début de ma carrière. Un jour, j'entendis mon commandant parler de la Symphonie vocale avec une collègue, alors je me suis joint à eux et manifestai mon intérêt d'en faire partie. M. Simard me posa quelques questions et m'invita à assister à une pra-



tique, le lundi suivant. Il est évident qu'à ce premier soir de pratique, je fus intimidée devant tous ces habitués du chant, mais le bel accueil qu'on me fit me rassura et dès les premières notes chantées, je fus fascinée et m'aperçus que j'étais à ma place. Pour moi, chanter est une question de cœur. Ce lundi soir de novembre 2002 marqua d'une note musicale tous mes lundis pendant onze ans. Mon expérience au sein de la Sym-

phonie vocale m'a marquée et le souvenir que je garde de tous les choristes avec qui j'ai passé de nombreuses heures musicales ne pourra jamais s'effacer. Grâce à cette expérience, je me suis liée d'amitié avec plusieurs. Des personnes que je trouve exceptionnelles et qui m'ont vraiment beaucoup apporté.

Nous sommes toujours à la recherche de ceux et celles qui ont la musique à cœur et qui aimeraient vivre cette belle aventure. Si vous êtes intéressé, je serai là, vous ouvrant grand les bras pour vous faire un accueil tel celui qu'on me fit dès ma première rencontre avec ces chanteurs passionnés, au premier soir de pratique, il y a onze ans. Je serai heureuse de vous communiquer cette chaleur qui circule entre les membres de cette belle Symphonie vocale.

Catia Cisca

Décès



Arseneau, Réal
Agent 419
Embauché le 17 mai 1965
Retraité le 2 janvier 1993
Décédé le 12 mai 2013
à l'âge de 67 ans



Bisson, Yvon
Agent 4071
Embauché le 8 mars 1970
Retraité le 5 juillet 2000
Décédé le 31 juillet 2013
à l'âge de 66 ans



Boyer, Gilles
Sergent-détective
Embauché le 21 avril 1958
Retraité le 6 janvier 1988
Décédé le 21 août 2013
à l'âge de 74 ans



Brossoit, Yves
Agent 612
Embauché le 24 mai 1971
Retraité le 4 janvier 2001
Décédé le 7 juin 2013
à l'âge de 61 ans



Chabot, Marcel
Agent 860
Embauché le 17 février 1969
Retraité le 2 juillet 1999
Décédé le 17 mai 2013
à l'âge de 63 ans



Dagenais, Camille
Sergent-détective
Embauché le 3 septembre 1954
Retraité le 18 janvier 1981
Décédé le 19 juillet 2013
à l'âge de 78 ans



Daoust, Jean-Guy
Sergent-détective
Embauché le 25 mai 1955
Retraité le 23 février 1986
Décédé le 10 mai 2013
à l'âge de 81 ans



Dubreuil, Hubert
Sergent
Embauché le 23 décembre 1963
Retraité le 3 septembre 1993
Décédé le 22 avril 2013
à l'âge de 68 ans



Gaudette, Aurèle
Sergent-détective
Embauché le 20 janvier 1958
Retraité le 19 avril 1986
Décédé le 27 juillet 2013
à l'âge de 77 ans



Lachapelle, Pierre
Agent 1788
Embauché le 18 février 1974
Retraité le 2 octobre 2002
Décédé le 8 août 2013
à l'âge de 59 ans



Lasnier, Roger
Ex-président de l'ABR
Embauché le 7 juillet 1952
Retraité le 13 mai 1981
Décédé le 17 août 2013
à l'âge de 82 ans



Leclerc, Jean-Charles
Agent 1787
Embauché le 27 avril 1992
Décédé le 17 juin 2013
à l'âge de 51 ans



Leroux, Jean-Guy
Sergent
Embauché le 16 septembre 1952
Retraité le 17 mars 1985
Décédé le 17 avril 2013
à l'âge de 80 ans



Léveillé, Maurice
Agent 468
Embauché le 14 mars 1951
Retraité le 5 février 1985
Décédé le 12 mai 2013
à l'âge de 85 ans



Moore, Marcel
Agent 1598
Embauché le 16 septembre 1952
Retraité le 5 mai 1983
Décédé le 7 août 2013
à l'âge de 83 ans



Parker, Roger
Sergent
Embauché le 17 mai 1965
Retraité le 20 mai 1992
Décédé le 11 août 2013
à l'âge de 74 ans



Pidgeon, Richard M.
Agent 4216
Embauché le 2 septembre 1964
Retraité le 7 septembre 1994
Décédé le 23 juillet 2013
à l'âge de 71 ans



Proulx, Lucien
Sergent-détective
Embauché le 20 février 1957
Retraité le 14 mars 1989
Décédé le 2 mai 2013
à l'âge de 83 ans



Quenneville, Armand
Lieutenant
Embauché le 6 septembre 1949
Retraité le 6 janvier 1978
Décédé le 27 juin 2013
à l'âge de 90 ans



Rheault, Roland
Lieutenant
Embauché le 17 septembre 1950
Retraité le 6 janvier 1993
Décédé le 11 juin 2013
à l'âge de 81 ans



Tellier, Guy
Agent 1495
Embauché le 26 juin 1951
Retraité le 8 janvier 1984
Décédé le 3 août 2013
à l'âge de 81 ans



Trudeau, Jean-Yves
Sergent
Embauché le 15 avril 1963
Retraité le 14 novembre 1992
Décédé le 16 juin 2013
à l'âge de 69 ans



« Où es-tu ? »

Dans les derniers mois, au Québec, l'actualité nous a abondamment plongé dans une atmosphère de corruption qui démoralise le citoyen et brise le lien de confiance essentiel pour le développement et la mise en place d'une solidarité favorable à la réalisation d'un projet social.

Sur le plan ecclésial, depuis quelques années, des dénonciations nous parlent aussi de corruption et de perversion qui mettent en cause l'autorité religieuse. On ne voit plus facilement la fin de cette litanie de désespoir.

Un très vieux texte biblique, écrit il y a environ quatre mille ans, nous parle du paradis terrestre. C'est un lieu idyllique que Dieu donne à l'humanité qu'il vient de créer pour qu'elle se développe harmonieusement et trouve dans cette nature luxuriante tout ce dont elle a besoin pour assurer son existence.

Mais voilà qu'un soir, au souffle du jour, il se promène et cherche l'homme et la femme. Ne les trouvant pas, il les appelle et à la réponse d'Adam, Dieu dit : « Où es-tu ? » Celui-ci dit : « Nous avons entendu ton pas dans le jardin, j'ai pris peur car j'étais nu, et je me suis caché. »

L'humanité coupée de Dieu n'est plus capable de lien de confiance. Dominée par la peur elle se cache ; mais se cacher de Dieu, c'est vivre dans l'ombre pour ne pas être vu et aller prendre ce qui pour un moment donne une fausse

sécurité et conduit à l'humiliation lorsque tout cela vient au plein jour.

Je n'ai pas beaucoup d'étonnement devant la réalité et la situation actuelle de notre société. En perdant Dieu de vue, on ne sait plus très bien ce qui est bien et ce qui est mal. En ne reconnaissant plus Jésus Christ comme sauveur, nous sommes menacés d'attendre notre salut de l'argent, et lorsque celle-ci devient l'ultime bien à posséder, tous les moyens sont bons pour se l'assurer. Mais en même temps, cela nous condamne à se vivre caché pour que la lumière ou la loi ne vienne juger ou condamner l'être isolé et trompé que nous sommes devenus en nous égarant de toute solidarité.

Dieu n'est jamais une question abstraite, il est toujours la question de l'autre. Et nier Dieu revient souvent à nier l'autre. Fort heureusement, Dieu, lui, ne renie jamais l'homme. Et cette humanité qu'il aime, il la couvre de sa miséricorde en Jésus Christ pour la racheter non pas avec des billets mais en son Fils qui se livre et qui se donne pour signifier l'au-delà qui habite l'humain.

Il y a la corruption, mais il y a aussi la communion. Et chaque jour je rends grâce au Seigneur d'en être témoin. Que ce soit dans la rencontre de couples qui s'ouvrent à la venue de vie nouvelle, de conjoints qui prennent soin de l'autre devenu malade et dépendant et qui ne se soustraient pas à la joie de la fidélité et de la reconnaissance, ou de policiers et policières qui dans l'exercice de leur fonction risquent leur vie pour venir au secours de concitoyens qui se sont retrouvés dans des situations où leur vie était hautement en danger.

J'aime me promener, moi aussi, dans ce paradis terrestre, au souffle du jour pour découvrir cette humanité qui témoigne encore que tout n'a pas été dominé par la peur, mais que la gratuité fait toujours partie de notre monde. À nous de le découvrir !

Avis : cette chronique n'engage que son auteur



Les Jeux mondiaux des policiers et pompiers de Belfast

Le 1^{er} août 2013 débutaient à Belfast en Irlande les Jeux mondiaux policiers et pompiers. C'est avec plaisir que j'ai rencontré de merveilleuses personnes et athlètes venant des 4 coins du monde. De plus, nous n'avons pu que constater que les jeux de Belfast avaient une organisation qui a su se dépasser. Pour plusieurs athlètes, les jeux de la WPFJ de Belfast furent les plus beaux jeux!

Également, lors de cette période, j'ai pu constater le sérieux et la volonté du comité organisateur de Montréal de faire des jeux de 2017 une expérience exceptionnelle. Les membres provenant de la Ville de Montréal, du SIM et du SPVM ont travaillé en étroite collaboration pour évaluer les forces et les faiblesses des jeux de 2013 et pouvoir ainsi mieux préparer ceux de 2017.

J'aimerais particulièrement remercier Alain Ouellette pour son implication et son désir de faire des jeux de Montréal les plus beaux jeux. Alain, assisté de Guy Lefrançois, avait pour mandat de parcourir, d'évaluer et d'analyser les différents sites de compétitions pour éviter les lacunes lors des jeux de 2017 à Montréal. De mon côté, je me suis déplacé pour rencontrer le plus de participants possible et les encourager dans leur discipline respective. C'est avec honneur que j'ai vu des confrères et consœurs dépasser leurs propres limites et aussi fraterniser avec les divers membres des autres organisations dans un esprit de camaraderie. À Belfast, nous étions tous des athlètes et il n'existait pas de sous groupes, nous étions tous unis pour les JEUX!

Je ne peux passer sous silence la merveilleuse équipe de Fairfax 2015. Les gens de cette organisation sont chaleureux et feront, j'en suis persuadé, des jeux fantastiques!

Je vous salue tous et toutes, et je souhaite de tout cœur que vous soyez présents avec moi pour les jeux de Fairfax en 2015.

Nos athlètes nous ont fait honneur! Voici d'ailleurs quelques clichés de certains de nos médaillés!



Guy Lefrançois accompagné de Mike Graham, président des Jeux mondiaux policiers et pompiers. Depuis 1997, messieurs Graham, président des jeux policiers-pompiers, et Guy Lefrançois, jusqu'à récemment président de l'Association sportive de la Fraternité, sont devenus de grands amis. Ils sont toujours très heureux de se retrouver aux jeux mondiaux. Les voici aux jeux de Belfast à l'occasion de la cérémonie offerte par la délégation Montréal 2017.



SYLVAIN BOIS

PRÉSIDENT
ASSOCIATION ATHLÉTIQUE ET SPORTIVE DE LA FPPM



*L'un de nos dignes représentants en karaté, **Marc-Michel Roy**, deuxième à partir de la droite.*



***Isabelle Deslauriers** nous a représenté au golf et a gagné une médaille d'argent en compétition individuelle.*



***Fernand Caron**, l'un de nos représentants en cyclisme, a gagné plus d'une médaille, dont une médaille de bronze (à droite sur la photo).*



***Marc Lapointe** s'est mérité une médaille deux médailles d'or et deux médailles d'argent en cyclisme (à droite sur la photo).*



*Deux de nos représentants au golf, **messieurs André Thibodeau** et **Hugues Olivier**. Un gros merci à Hugues qui participait à l'équipe d'apparat lors du souper organisé par la délégation de Montréal 2017.*



***Anne-Marie Tremblay-Quenneville** a remporté une médaille d'or en cross-country de dix kilomètres (à droite sur la photo).*

D'autres photos suivront en décembre.

Tournoi de balle donnée 2013

Au mois de juin dernier se déroulait le tournoi de *balle donnée* de la Fraternité au parc Jarry dans une atmosphère de franche camaraderie ! Le 6 juin, 4 équipes étaient inscrites, soit les PDQ 16, 21, 27 et 44. C'est l'équipe du PDQ 27 – dirigée par Monsieur Bernard Dumas – qui a été couronnée grande championne du tournoi ! L'équipe gagnante a remis sa bourse à une fondation de son quartier.



L'équipe du PDQ 44



L'équipe du PDQ 16



L'équipe du PDQ 21



L'équipe du PDQ 27

Tournoi de hockey de la Fraternité

Le tournoi de hockey de la Fraternité aura lieu du 7 au 10 novembre 2013.
Inscrivez-vous en communiquant avec au 514 527-8305.

Modalités d'inscription 2013

voici les différentes classes :

« b », « c »,
« féminine »,
« 35+ », « 45+ »,
« Montréal »

Voir les nouveaux règlements.

Les inscriptions seront acceptées jusqu'au **23 octobre 2013** et doivent être accompagnées de votre chèque ainsi que de la liste des joueurs. L'oblitération postale servira de guide.

N'oubliez pas que les places sont limitées. L'an dernier nous avons dû refuser des inscriptions tardives, alors réservez tôt !

Les dossiers complétés auront priorités.
Les frais d'inscription sont de **600\$**

Libeller le chèque
(daté du 23 octobre 2013)
à l'ordre de :

A.A.S.F.P.P.M.

**Att: Sylvain Bois / Tournoi de hockey
300 – 480, rue Gilford**

Montréal (Québec) H2J 1N3

Tél: 514 527-8305

Télé.: 514 527-7830

LA DIRECTION SE RÉSERVE LE DROIT DE REGARD SUR LA CLASSIFICATION DES ÉQUIPES.

Coupon à détacher

TOURNOI DE HOCKEY DE LA FPPM

Du 7 au 10 novembre 2013

FICHE D'INSCRIPTION

RESPONSABLE

ADRESSE DOMICILE

VILLE

CODE POSTAL

TÉLÉPHONES:

DOMICILE

BUREAU

CELL.

COURRIEL PERSONNEL

COURRIEL TRAVAIL

CLASSE



APPR

L'APPR a le vent dans

Tout ça grâce à la grande participation de nos membres à nos activités. J'en suis très fier.

Comme vous le savez, le but de notre association est de promouvoir et de protéger les intérêts de ses membres ainsi que de leur planifier des activités à caractère social et culturel. Je crois que nous avons atteint notre but, comme vous le constaterez ici-bas.

Les activités organisées par l'APPR jusqu'à présent ont connu un retentissant succès grâce à votre participation. Les sorties d'un jour et plus connaissent une popularité sans cesse grandissante. Plus de cent retraités sont allés voir le fameux spectacle NOS IDOLES à Québec, une journée remplie d'émotions et de bons souvenirs. Une fois le spectacle terminé, un délicieux souper nous attendait au Buffet des Continents à Québec, une journée que nos participants n'oublieront pas de sitôt.

les voiles

VISITE DANS CHARLEVOIX

Les 4 et 5 juillet dernier, 168 de nos membres profitaient d'une sortie de plus d'un jour pour visiter la belle région de Charlevoix. Départ de Montréal tôt le matin, arrêt à Baie-Saint-Paul pour finalement se rendre au Manoir Richelieu. Avant de prendre un copieux repas, les retraités étaient invités à un « happy hour » pour se rencontrer et fraterniser. Une quinzaine de nos retraités ont foulé les links de ce magnifique club de golf du Manoir avec comme décor de fond le magnifique fleuve Saint-Laurent. Mais le clou de ce voyage était les 140 kilomètres en train séparant La Malbaie des chûtes Montmorency avec des kilomètres de panorama marqués par un horizon fluvial incomparable. L'aventure gastronomique, c'est un souper avec 4 services, le terroir à son meilleur avec une vue imprenable sur le fleuve. Tous étaient enchantés de leur séjour dans la belle région de Charlevoix.

TROIS JOURS À BOSTON

Les 2, 3 et 4 août dernier, plus d'une centaine de nos retraités sont allés visiter la magnifique ville de Boston. Leur séjour à l'hôtel fût des plus agréables. Boston est l'une des vieilles villes américaines qui est riche en histoire et en traditions. En empruntant la promenade Freedom Trail, nos participants ont pu voir les 16 sites les plus importants de la ville. Plusieurs ont visité le stade de baseball – le Fenway Park – construit en 1912. Cette ville universitaire compte plus de 50 campus et la réputée université Harvard est considérée comme la plus vieille au pays. Et que dire du Quincy Market avec ses terrasses et ses marchés publics ! La croisière sur la baie de Boston avec une vue bucolique sur la ville fut également fort aimée. Ce voyage fut hautement apprécié par nos participants. Plusieurs me demandaient *où irons-nous l'an prochain ?* Votre C.A. étudie toutes les avenues dans les voyages d'un jour et plus.

D'ici la fin de l'année, l'APPR a concocté de belles activités. À savoir que notre bal annuel du 18 octobre aura lieu au buffet Renaissance situé au 7550 Henri-Bourassa Est. Un repas gastronomique vous attend avec danse du souper à la fermeture et avec orchestre et disco. Une soirée à ne pas manquer ! Le 12 décembre, c'est la soirée des Fêtes avec la générosité du Père Noël, et pour conclure l'année, la messe de Noël le 24 décembre, au 480 Gifford.

À titre de président, je veux remercier les nombreux membres qui participent à nos activités et je veux également remercier tous les directeurs de mon C.A., qui durant toute l'année ont mis la main à la pâte pour organiser toutes ces activités. Ils sont à mes yeux de vrais professionnels, des gens disponibles et dévoués. Merci également à nos organismes pour leur contribution.

Rien que la vérité !

AVEC ANDRÉ SASSEVILLE



■ Saviez-vous que 51 femmes ont participé à notre 36^e tournoi de golf de l'APPR?

■ **Gilles d'Anjou** se dit en pleine forme pour la prochaine saison de hockey qui débutera le 16 septembre. Avis aux plus jeunes des deux équipes...

■ Notre retraité **Jean-Claude Saulnier** a publié son premier roman « Patrouille de nuit » en juin 1982. Cinq mille copies ont été vendues. En novembre 2012, il publie « Le journal du père Noël ». À ce jour, il a à son crédit 14 livres en publication. Bravo !

■ À tous les confrères du 76^e contingent, une rencontre fraternelle aura lieu au Manoir du Lac William les 6, 7 et 8 juin 2014 afin de fêter le 45^e anniversaire. Vous pouvez contacter **Jean-Claude Dubuc** au 450 461-2163 ou à jc.dubuc@videotron.ca

■ Inscrivez à votre agenda que le tournoi de golf de l'APPR aura lieu le 17 juin 2014. Cette fois, j'ai commandé du beau temps.

■ **Jacques Gauthier** n'a pas renouvelé son mandat à titre de directeur à l'APPR en mai dernier. Merci à Jacques pour sa disponibilité et son dévouement durant les 4 dernières années.

■ Félicitations à **Georges Coallier** qui a réalisé un trou d'un coup le 4 juin 2013 au club de golf Saint-Janvier dans le cadre de l'activité de groupe des 20, au trou numéro 1, long de 165 verges. Les témoins sont **Pierre Brisebois**, **Yves Labelle** et **Denise Ouimet**. Fait à noter, son exploit a permis à son équipe de remporter la bourse de la première position par un seul coup. Est-il possible qu'il ait utilisé un « driver » pour réussir l'exploit?

■ Ce fut d'un commerce agréable de voyager avec **Henri-Paul Tremblay** lors de notre périple dans Charlevoix en juillet dernier.

■ Rencontré récemment, **Gaston Pitre** se dit en pleine forme. Il a commencé à suivre des cours de piano. À quand la Place des Arts? Ne lâche pas mon cher Gaston. Bonne santé!

■ **Richard Paul** (joueur d'hockey) se porte bien, il a bien hâte de retourner en Floride l'automne prochain. Il salue tous ses amis.

■ **Jean-Marc Cimon** président de la Symphonie vocale, traverse des moments difficiles au niveau de sa santé, mais son courage et son moral se portent bien. Tu es un battant, ne lâche pas!

■ Plusieurs retraités ont assisté aux trois jours de golf organisés par **Guy Lefrançois** au club de golf l'Héritage situé à Notre-Dame de la Paix. Un fait cocasse s'est produit : **Paul Therrien** a frappé ses coups de départs plus loin que **Jean-Pierre Claude** et **André Desjardins**, qui eux, se considèrent comme de longs cogneurs. Est-ce que le vieillissement commence à faire son œuvre messieurs?

■ Veuillez prendre note que dorénavant, le bureau de l'APPR sera fermé les vendredis. Les heures d'ouverture sont 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h du lundi au jeudi pour la saison estivale et de 7 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h pour la saison hivernale.

■ Au mois de mai dernier, il y a eu élection au sein du C.A. de l'APPR. Ont été réélus sans opposition **André Sasseville**, **Pierre-Paul Lirette**, **Marcel Crevier** et **Joël Savard**. A été élu également sans opposition **Robert Boulé**. Félicitations à vous tous.

■ Le sergent **Donald Turcotte** du PDQ 42 a un condo à louer à West Palm Beach, style tropical, bien équipé avec 2 chambres vue sur le lac, 1 500 \$ par mois. Pour informations 514 371-9410.

150 retraités visitant Charlevoix

Les 4 et 5 juillet dernier, plus de 150 personnes profitaient d'une sortie de plus d'un jour pour visiter la belle région de Charlevoix. Départ de Montréal tôt le matin, arrêt à Baie-Saint-Paul pour finalement se rendre au Manoir Richelieu avec une visite au casino. Une quinzaine de nos retraités ont foulé les links du club de golf. Le clou de ce voyage était les 140 km (en train) séparant La Malbaie des chutes Montmorency avec

des kilomètres de panoramas marqués par un horizon fluvial incomparable. L'aventure gastronomique, c'est un souper dans le train avec 4 services, le terroir à son meilleur avec une vue imprenable sur le fleuve. Tous étaient enchantés de leur week-end. Félicitations à Pierre-Paul Lirette, Gilles Sauvageau et Jean-Pierre Roy pour leur dévouement.



Les participants attendent d'embarquer dans le train.



Les participants étaient conviés à un happy hour.



C'est l'heure de l'apéro.



Quinze de nos membres ont foulé les links du club de golf du Manoir Richelieu

Notre tournoi de golf sous la pluie



Pour le 36^e tournoi de golf de l'APPR, Dame Nature n'était pas de notre côté ; il a plu toute la journée, forçant les responsables du club de golf La Madeleine à annuler tous les départs. Malgré tout, ce fut un succès puisque les quelques 339 joueurs ont pu fraterniser entre eux en jouant aux cartes et en se racontant des histoires de police. Les joueurs ont reçu un droit de jeu valable jusqu'à la fin de la saison 2013. À 15 h, ce fut la distribution des prix de présence et à 17 h un excellent repas était offert. Les deux organisateurs étaient satisfaits de l'attitude positive des joueurs, un tournoi qui passera à l'histoire. Merci aux bénévoles, à l'ABR, la Caisse Desjardins des policiers et policières, la Coopérative, la Fraternité ainsi qu'à nos commanditaires pour leur générosité. Félicitations aux organisateurs André Sasseville et Jean-Pierre Roy ainsi qu'à la responsable des bénévoles, Claudette Boileau.



Céline Poirier, Claude Roberge, Guy Lefrançois et André Sigouin ont gagné les gros prix en argent. André Sasseville, Jean-Pierre Roy et Raymond Laframboise sont ravis pour les heureux gagnants.



André Campeau remet au nom de son épouse, Réjane Campeau, artiste peintre, une magnifique peinture à Peter Houde.



Pascal Poirier de la Fraternité remet à Michel Fullum un ensemble de golf.



La Caisse a participé activement à notre tournoi, le président Richard Nardozza a remis aux gagnants plusieurs prix.

Une fête champêtre au Club de chasse et pêche

À la fin du mois de juillet, l'APPR organisait un souper champêtre aux retraités présents au Club de Chasse et Pêche. Les participants ont eue droit à un souper spaghetti concocté par Mariette Laplante, fort apprécié d'ailleurs. Il y aura récurrence l'an prochain. Merci à l'ABR pour sa contribution ainsi qu'à l'APPR pour son organisation. Il appert de sources certaines, que les poissons étaient rares dans les lacs du Club. Vous en doutez !



Quelques directeurs a mis la main à la pâte de gauche à droite :
Robert Boulé, Jean-Pierre Roy, Raymond Laframboise, Marcel Crevier
et **Gilles Sauvageau**.



Mariette Laplante s'est distinguée en cuisant d'excellents desserts en plus de préparer une succulente sauce à spaghetti.

André Campeau publie un livre « Confidences à cœur ouvert »



À l'âge de 25 ans, André a soudainement senti le besoin d'écrire et pourtant il n'avait jamais été accro à la lecture d'aucune manière. « En fait, je ne savais pas exactement ce que je voulais ». Il a commencé à écrire, les idées prenant place dans ses pensées. Aujourd'hui, il a couché dans un recueil de 267 pages ce qu'il avait dans son cœur et dans sa tête.

Son livre s'intitule « Confidences à cœur ouvert ». À vous de vous le procurer. Comme lecture de chevet rien de mieux. Informez-vous au bureau de l'APPR 514 527-7000.

La chasse à l'ours

L'ex-directeur du SPVM, Thomas Esglier, un amant de la chasse, a tué au mois de mai dernier, dans la province du Manitoba, un ours cannelle-brun chocolat. D'après Tom, c'est un trophée extraordinaire et très rare. Félicitations



Du pitch à son meilleur

Le 8 juillet dernier avait lieu la 48^e édition des tournois de pitch de « La gang à Dyno ». Cette même journée était aussi celle du 80^e anniversaire de Jean-Claude Marcil, de la Symphonie vocale. On voit ici le fêté avec une trentaine de participants. Félicitations aux gagnants Jacques Rochon et Yves Langlais. Il y a un tournoi chaque mois. Pour informations Michel Lessard 514 369-0175.



Une solidarité à toute épreuve

Le 16 mai dernier au restaurant Elio, des enquêteurs des crimes majeurs du SPVM, tous à la retraite et ayant œuvré au D-33 et 4, se sont rencontrés afin de fraterniser entre eux. Déjà, on se prépare pour le mois de mai 2014. Claude Lesieur, Robert Châteleois, Gilles Robichaud et André Bouchard sont les responsables de cette rencontre.



Une belle photo souvenir... à vous de tenter de les reconnaître !

Boston: une visite riche en histoire pour nos retraités

Les 2, 3 et 4 août dernier, plus d'une centaine de nos retraités sont allés visiter Boston. Elle est l'une des plus vieilles villes américaines riches en histoire et en traditions. En empruntant toute la promenade Freedom Trail, nos participants ont pu voir les 16 sites les plus importants de la ville. Plusieurs ont visité le stade de baseball – le Fenway Park – construit en 1912. Cette ville universitaire compte plus de 50 campus, la réputée université Harvard étant considérée comme la plus vieille au pays. Et que dire du Quincy Market avec ses terrasses et ses marchés publics. Tous ont été enchantés de ce périple à Boston, qui était auparavant considérée comme la ville des fèves au lard. Félicitations à Pierre-Paul Lirette et Gilles Sauvageau pour leur sens d'organisation.



Nos participants à l'entrée du Quincy Market



La magnifique ville de Boston vue de la baie de Boston



Une magnifique vue du stade de baseball le Fenway Park, construit en 1912



L'Université d'Harvard admirée par nos retraités.

Les sauts de barils, un sport périlleux

Vous connaissez Georges Coallier ; il joue aux quilles et participe à plusieurs de nos activités. Saviez-vous qu'il était un grand athlète ? Bon joueur de balle molle, marathonien, sauteur de barils, etc. Les sauts de barils ont pris leurs origines en Hollande et son sport lui a permis de visiter l'Europe, le Japon et les États-Unis. Avec cet article, on veut remémorer les quelques exploits de Georges qui s'est dévoué pour son sport maintenant presque inconnu. Bravo Georges pour tes exploits passés ! Il a été président de l'Association des sauteurs de barils du Canada.



Champion canadien, Georges exécute le saut de 17 barils qui lui a valu son championnat en 1966. Il a remporté cet honneur également en 1958 ainsi qu'en 1961.

Messe du Souvenir

La messe du souvenir aura lieu le 11 novembre prochain à 17 h à l'Église Saint-Enfant-Jésus du Mile-End, 5035 rue Saint-Dominique (coin St-Joseph). Stationnement à l'arrière. La Symphonie vocale fera les chants appropriés et un léger repas vous sera servi après la messe.

Souper des Fêtes

Une belle soirée vous attend le 12 décembre prochain au Buffet Marina. Amuse-gueules et repas gastronomique vous seront servis. Une soirée que vous ne regretterez pas. Encore une fois, le père Noël sera généreux. Les billets seront en vente au bureau de l'APPR à compter du 29 octobre 2013.

Saison des quilles de l'APPR 2013-2014

La saison de quilles débute le 4 septembre prochain à 12 h 15 au Salon de quilles Moderne. Tous les membres qui désirent jouer aux quilles doivent communiquer avec le bureau de l'APPR au 514 527-7000.

Bal annuel de l'APPR

Date : 18 octobre 2013

Endroit : Buffet Renaissance,
7550, boul. Henri-Bourassa Est

Vaste stationnement gratuit
et ascenseur.

Un repas gastronomique vous attend. Choix de rôti de bœuf, saumon ou repas végétarien. Tables rondes de 8 ou 10 personnes.

Les billets seront en vente le 3 septembre.

Les amateurs de danse pourront s'en donner à cœur joie, du souper jusqu'à la fin de la soirée. Un orchestre et une disco assureront la musique.

Prix membre : 90 \$

Prix non-membre : 105 \$

L'APPR vous offre une salle plus spacieuse pour votre bal annuel. Une cuisine exquise vous attend dans un décor enchanteur. Une soirée inoubliable en perspective !



Problème personnel ?
Problème familial ?
Problème professionnel ?

Parlez-en !



Laissez vos coordonnées, un collègue vous rappellera
aussi rapidement que discrètement.



POLICIER-RESSOURCE
280-BLEU



Un message pour votre ami pharmacien...

De plus en plus, les bons pharmaciens acceptent de ne prendre leurs honoraires qu'une fois lorsque vous demandez vos médicaments pour plusieurs mois ! Ils contribuent ainsi à maintenir les coûts de votre assurance-médicaments au minimum.

Vérifiez ! Si les honoraires vous sont chargés trois fois pour un médicament que vous avez acheté pour trois mois, parlez-en à votre ami !

Une seule visite, une seule charge d'honoraires par médicament. C'est logique...

Économisez !

Achetez pour trois mois...

Vous n'avez qu'une seule franchise à payer lorsque vous achetez vos médicaments pour trois mois... Vous économisez ainsi 40 \$ par année pour un seul médicament, en plus de ne vous déplacer que quatre fois au lieu de 12...



La force d'être ensemble

C'est l'avantage de faire partie d'un groupe

Programme d'assurance groupe auto et habitation*

À titre de membre d'une entreprise ou d'une association, vous pouvez profiter d'un programme d'assurance auto et habitation qui comporte un grand nombre de bénéfices, de protections additionnelles à un prix concurrentiel.

Assurance auto

- Réduction de la franchise pouvant atteindre 250 \$.
- Couverture pouvant atteindre 50 000 \$, au Canada et aux États-Unis, dans le cas de dommages à un véhicule de tourisme loué ou emprunté.
- Suppression de la franchise en cas de délit de fuite ou de perte totale.

Assurance habitation

- Réduction de la franchise pouvant atteindre 300 \$.
- Valeur à neuf sur le bâtiment sans obligation de reconstruire en cas de perte totale.
- L'Assistance Intact Assurance qui offre les services d'aide ménagère, de garderie, ainsi que des soins infirmiers à domicile et une ligne d'information juridique, tout cela sans frais supplémentaires.

CONCOURS

Un
brin de folie!

Vous pourriez gagner
une carte-cadeau de

2000 \$[†]

Informez-vous!

BEAUCAGE ASSURANCES

450 961 4567
1 800 643 1853

www.beucageassurances.ca

* Certaines conditions, limitations et exclusions s'appliquent. Communiquer avec votre courtier d'assurance pour tous les détails.

† Le prix consiste en une carte-cadeau VISA d'une valeur de 2000 \$. Le concours débute le 15 mars 2012 et se termine le 15 mars 2013. Le gagnant devra répondre dans un temps limité à une question d'habileté mathématique. Écrivez à : Intact Compagnie d'assurance, 2450, rue Girouard Ouest, Saint-Hyacinthe QC J2S 3B3, pour obtenir le règlement complet du concours. Certaines conditions, limitations et exclusions s'appliquent. VISA est une marque de commerce de Visa International Service Association. Intact Assurance n'est pas associé à Visa International Service Association. ©2012 Intact Compagnie d'assurance. Tous droits réservés.